

# POLOGNE



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2025-2026


**IMPORTANT :** Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

Seuls France Éducation international et les instances partenaires décident du choix des candidats retenus. L'inscription au programme n'implique pas nécessairement votre sélection.

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, <b>2 postes</b> ont été proposés en 2024-2025.
<b>Conditions d'éligibilité spécifiques à la Pologne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Nationalité :</b> française</li> <li>• <b>Âge :</b> entre 20 et 30 ans au au 31/12/2025</li> <li>• <b>Niveau de langue :</b> B1 en anglais (une connaissance du polonais permettant de faire face aux situations de la vie quotidienne est appréciée)</li> <li>• <b>Statuts acceptés :</b> étudiants</li> <li>• <b>Scolarité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Scolarité secondaire effectuée en majorité dans un établissement français (en France ou à l'étranger)</li> <li>➢ Inscription dans un établissement d'enseignement supérieur français obligatoire</li> </ul> </li> <li>• <b>Niveau d'études et disciplines acceptées :</b> avoir validé, au moment du dépôt du dossier, <b>au minimum 3 années d'études supérieures</b> dans les disciplines suivantes :           <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Français langue étrangère (FLE) ;</li> <li>➢ Lettres, Sciences du langage, Linguistique, Sciences de l'éducation, MEEF <b>si le FLE y est présent.</b></li> </ul> </li> </ul> <p><u>Les candidatures retenues sont soumises à l'acceptation définitive des établissements. Il est demandé d'être titulaire d'un M1 (d'une des disciplines ci-dessus) au minimum au moment de la prise de poste.</u></p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	Régions : Zielona Góra (Lubuskie) ou Białystok (Podlaskie)
<b>Établissements</b>	Écoles primaires et secondaires ou universités
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats :</b> France Éducation international informera les candidats de la suite donnée à leur candidature <b>à partir d'avril 2025.</b></p> <p><b>Durée du contrat :</b> 9 ou 10 mois (prise de fonctions : 1<sup>er</sup> octobre 2025)</p>



<b>Temps de travail et de congés</b>	<b>18 heures par semaine maximum</b> Congés selon le calendrier scolaire local.
<b>Rémunération et aides</b>	<b>Rémunération mensuelle</b> Environ 2400 PLN net. Soit environ 540€ (conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change). <b>Installation</b> Les frais de voyage et de nourriture sont à la charge de l'assistant. Selon la ville, l'assistant pourrait bénéficier de l'accès à la location d'une chambre universitaire (à ses frais).
<b>Statut de l'assistant</b>	L'assistant a le statut de salarié (CDD).
<b>Visa</b>	Pas de visa.
<b>Couverture sociale</b>	<b>La couverture sociale de base est incluse dans la rémunération.</b> Pour une couverture plus large, l'assistant devra souscrire à ses frais à une assurance maladie / rapatriement avant son arrivée en Pologne.
<b>Formation</b>	À leur arrivée sur place une réunion d'accueil sera organisée par l'Institut français de Pologne afin de présenter la mission, le dispositif, ainsi que les partenaires. Une aide à la formation pourra être mise en place par le pôle éducatif et linguistique de l'Institut.  En outre, France Éducation international met à disposition des futurs assistants de langue française <a href="#">un module de formation en ligne</a> , gratuit, disponible à tout moment sur la plateforme <a href="#">FEi+</a> .
<b>Liens utiles</b>	Ambassade de France à Varsovie : <a href="https://pl.ambafrance.org/">https://pl.ambafrance.org/</a> Institut français de Pologne : <a href="https://www.institutfrancais.pl/fr">https://www.institutfrancais.pl/fr</a> Réseaux sociaux du Service des assistants de langue et de la mobilité : 
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	Certaines universités, reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS. Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site de France Éducation international</a> .
<b>Renouvellement de contrat</b>	Les renouvellements de contrat pour une deuxième année consécutive en Pologne ne sont possibles qu'à titre exceptionnel car la priorité est accordée aux nouveaux candidats.
<b>Témoignages</b>	De nombreux témoignages d'assistants de langue sont disponibles sur le <a href="#">site internet de France Éducation international</a> .

Contact : [assistant@france-education-international.fr](mailto:assistant@france-education-international.fr)

En raison du grand nombre de courriels que nous recevons, les questions traitées sur les fiches-destinations ou sur le [Robot conversationnel](#) ne seront pas prioritaires.